Ivry-sur-Seine (94) : déjà condamné pour des faits similaires, Samir H. le « prédateur », sera jugé pour avoir poussé des femmes vulnérables, dont une mineure qu'il a même agressée, à s'étrangler avec une écharpe afin d'assouvir son plaisir sexuel

22/08/2026 à 23h09



Entre 2023 et 2025, le prévenu de 42 ans s'est livré à une « chasse » auprès de jeunes femmes vulnérables. L'une d'elles est mineure. D'autres ont un statut précaire. Samir H., qui vit à Ivry-sur-Seine, connaissait des victimes mais en a rencontré d'autres sur les réseaux sociaux. À chaque fois, un torrent de messages où il demande aux jeunes de femmes de s'étrangler. (…) Le dossier, qui compte cinq victimes, a été renvoyé à l'automne à la demande du prévenu.

Si la plupart des faits concernent du harcèlement, donc des messages ou il incite les victimes à l'étranglement sans qu'elles ne passent à l'acte, d'autres sont plus graves. Une des victimes, mineure, est agressée au printemps 2025. Le prévenu lui aurait imposé des attouchements. Il lui demande de s'étrangler avec une écharpe. Ce qu'elle fait. L'adolescente s'est vue octroyer une incapacité totale de travail d'un jour. À une autre jeune femme, cette fois-ci à Ivry, il la pousse aussi à faire la même chose. (…)

Interpellé il y a peu, Samir H. n'est pas un inconnu. Au printemps 2024, il a été condamné pour des faits similaires à 18 mois de prison avec sursis probatoire assorti d'une obligation de soins. Lors de cette précédente audience, il avait fait l'objet d'une expertise psychiatrique. Si le praticien n'avait pas relevé de pathologies susceptibles d'abolir son discernement, il avait évoqué une forme de « sadisme sexuel » développée par le prévenu. « Je suis comme un prédateur », avait-il déclaré lors de cette audience.

« S'il retourne en prison, il ne tient pas cinq minutes », alerte l'avocat de la défense. « Il a une personnalité fragile, quelque peu immature », explique-t-il. Malgré sa demande d'un contrôle judiciaire strict, le tribunal décide de le placer en détention provisoire dans l'attente du procès. (…)

Actu.fr